

Coût pédagogique de la formation :

7000 €

Financement : CIF, CFP, individuel, nous consulter

10 Places conventionnées par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emplois.

Vous trouverez sur notre site Internet toutes les informations complémentaires : calendrier des sélections, calendrier des journées d'information collective et le dossier d'inscription pour les sessions à venir.

<http://www.imf.asso.fr>

MODALITES D'OBTENTION

Une certification professionnelle avec l'obtention du CAFERUIS.

Le référentiel de certification comprend quatre épreuves :

-  Une épreuve relative à l'expertise technique.
-  Une épreuve relative au management d'équipe.
-  Une épreuve relative à la gestion administrative et budgétaire.
-  La réalisation d'un mémoire soutenu devant un jury

Responsable de la Formation
Laurie SALOMON
l.salomon@imf.asso.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER :

INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION
ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL
Pôle Formations Supérieures

Site de Formation du Vaucluse :
Corinne PAYA - 04.32.40.41.80
c.paya@imf.asso.fr

Annexe de Formation d'Arles :
Christine DESIGAUD - 04.90.52.02.38
c.desigaud@imf.asso.fr

Service I.C.O. : 04.91.24.61.12
imfinfos@imf.asso.fr

REUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE :

Site de Formation du Vaucluse

calendrier à venir...

Siège Social de l'IMF à Marseille

calendrier à venir...

DEPOT DES DOSSIERS :

IMF - Site de Formation de Vaucluse
641 Chemin de la Verdière - BP 80045
84142 MONTFAVET CEDEX

IMF - Unité de formation d'Arles
ZI Nord, Village Entreprises
1 rue Nicolas Copernic - 13200 Arles



FORMATION

C.A.F.E.R.U.I.S.

2010-2011

PUBLIC CONCERNE

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- ✚ Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles
- ✚ Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II.
- ✚ Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la 4ème partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle
- ✚ justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement
- ✚ justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles
- ✚ Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés aux alinéas 3 et 4 occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou un service social ou médico-social

CONDITIONS D'ACCES

L'ADMISSIBILITE

Sur dossier de candidature qui doit comporter les pièces suivantes :

- ✚ Un projet professionnel
- ✚ Un curriculum vitae faisant apparaître les parcours professionnels et de formation
- ✚ Une lettre de motivation
- ✚ Les modalités de prise en charge financière de la formation
- ✚ Le règlement des frais de dossier

Pour être admissibles, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 et l'avis favorable de la commission de validation des acquis de l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

L'ADMISSION

Les candidats seront invités à présenter leur dossier de candidature devant un jury au cours d'un entretien (durée 30 minutes)

Le jury appréciera les capacités argumentaires du candidat sur son dossier (projet professionnel, curriculum vitae, lettre de motivation).

PROJET DE FORMATION

Notre projet de formation repose sur une conception de la fonction de cadre responsable d'unité d'intervention sociale comme un véritable manager d'équipe capable d'être un animateur, d'organiser l'action collective, de valoriser les compétences et de fournir des outils, des techniques et des méthodes de travail.

L'ARCHITECTURE DU PROJET

L'architecture du projet pédagogique repose sur deux principes clés :

- ✚ Le principe de l'alternance qui exige une forte articulation entre l'expérience et les enseignements. Ce principe a pour objectif de donner à l'expérience professionnelle sa fonction d'intégration de connaissances.

Le principe de l'apprentissage : le processus d'accompagnement pédagogique doit permettre aux étudiants de prendre une posture de professionnel, et d'interpréter leur future profession en confrontant les savoirs faire aux savoirs théoriques.

DUREE ET MODALITES DE LA FORMATION

De septembre à juin

La formation préparant au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale comporte 400 heures d'enseignement théorique et 420 heures de formation pratique (stage).

L'enseignement théorique est composé de quatre unités de formation ou modules :

- ✚ Conception et conduite de projets : 90 heures
- ✚ Expertise technique : 150 heures
- ✚ Management d'équipe : 100 heures
- ✚ Gestion administrative et budgétaire : 60 heures.

CONTENU

UF1

Politiques sociales, analyse de l'environnement
Recueil et traitement de données, démarche diagnostic
Méthode et évaluation projet
Principes des démarches qualité
Techniques de rédaction

UF2

Cadre institutionnel, administratif et réglementaire
Connaissance des populations, analyse de l'environnement
Droit du contrat, droits et obligations des usagers

Ethique, déontologie, secret et discrétion professionnels

UF3

Analyse des groupes, des institutions et de l'organisation
Outils du management d'équipe, différents types de management
Autorité, responsabilité, délégation ascendante et descendante
Techniques d'animation de groupe et de conduite de réunion
Technique de résolution des conflits
Communication
Techniques d'entretien individuel
Relations emplois, compétences, qualification
Principaux mécanismes de la formation
Techniques d'évaluation des compétences

UF4

Gestion administrative :

Planification, logistique NTIC
Indicateurs de tableaux de bord
Droit du travail
Règles et procédure relatives à l'hygiène et sécurité
Techniques d'élaboration d'un rapport d'activités informatique et libertés
Constitution de fichiers
Droit d'accès aux dossiers

Gestion budgétaire :

Mécanismes comptables (notions), compte de bilan et de résultats, analyse des coûts techniques budgétaires (fonctionnement, investissement, trésorerie)

L'IMF choisit de proposer deux types de parcours entrant dans le projet pédagogique :

Parcours classique

430 heures de formation en institut
420 heures de formation en stage
TOTAL : 850 heures de formation (23 semaines)

Parcours avec option international

430 heures de formation en institut
420 heures de formation en stage
175 heures de stage à l'international
TOTAL : 1025 heures de formation (28 semaines)